

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 27

présenté par

M. Vercamer, M. Morin, M. Richard et M. Tahuaitu

ARTICLE 27

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette disposition procède d'une logique d'expérimentation souhaitable.

Pour autant, il apparaît qu'une expérimentation lancée en 2008, puis reconduite en 2012 prene les allures d'une mesure définitive, sans le dire et sans évaluation précise.

Dans la mesure où il est proposé de proroger une nouvelle fois cette expérimentation, alors qu'il conviendrait d'en faire une mesure d'application générale et constante, le présent amendement propose la suppression de cet article.